

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Conseil du 4 novembre 2019

Délibération n° 2019-3837

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s): Oullins

objet : Place Anatole France - Approbation de l'enveloppe financière affectée aux études - Individualisation

partielle d'autorisation de programme

service: Direction générale déléquée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise

d'ouvrage urbaine - espaces publics infrastructures

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Abadie

Président: Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 15 octobre 2019

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon Affiché le : mercredi 6 novembre 2019

Présents: MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, MM. Barral, Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Barret, Mmes Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Forissier, Fromain, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guilland, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Huguet, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, M. Llung, Mmes Maurice, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mmes Servien, Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet, Mme Vullien.

<u>Absents excusés :</u> MM. Philip (pouvoir à Mme Runel), Galliano (pouvoir à M. Grivel), Mmes Dognin-Sauze (pouvoir à Mme Laurent), Poulain (pouvoir à Mme Frier), M. Hémon (pouvoir à M. Artigny), Mmes Balas (pouvoir à Mme de Lavernée), Basdereff (pouvoir à Mme Crespy), MM. Collomb, Gachet, Mme Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), M. Martin (pouvoir à Mme Gardon-Chemain), Mme Michonneau (pouvoir à Mme Piantoni), MM. Sturla (pouvoir à M. Lebuhotel), Vial (pouvoir à M. Vaganay).

Absents non excusés : Mme Frih, MM. Aggoun, Genin, Passi.

Conseil du 4 novembre 2019

Délibération n° 2019-3837

commission principale : déplacements et voirie

commune (s): Oullins

objet : Place Anatole France - Approbation de l'enveloppe financière affectée aux études - Individualisation partielle d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine - espaces publics infrastructures

Le Conseil.

Vu le rapport du 10 octobre 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'opération place Anatole France à Oullins fait partie de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 votée par le Conseil métropolitain le 6 juillet 2015.

I - Contexte

Le Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL) prolonge actuellement la ligne B du métro jusqu'à l'hôpital Lyon Sud à Saint Genis Laval, en créant une station intermédiaire "Oullins centre". La Métropole de Lyon va accompagner ce projet en réaménageant la place Anatole France à Oullins.

Le diagnostic a fait ressortir les éléments suivants :

- une place historique qui a cependant perdu de sa qualité originelle et de son rayonnement place transformée avec la création de 4 tours de l'opération Banlieue 89, des façades très hétérogènes,
- l'une des rares places du centre-ville, la plus grande et l'unique lieu des événements de la Commune avec le perron de l'Hôtel de Ville,
- une place située à l'arrière de la Grande rue, reliée par 2 voies confidentielles qui constitue cependant un point de convergence de nombreuses liaisons piétonnes,
- une place qui était peu animée en dehors du marché et avec peu d'usages de proximité,
- une place actuellement en "travaux" pour créer la station de métro.

Le périmètre d'étude comprend la place Anatole France, située sur la Commune d'Oullins, ainsi que les voiries se raccordant sur la place : rue Voltaire, rue de la République, passage de la Ville, passage Pierre Joseph Martin et les venelles situées sur les côtés de l'église.

II - Objectifs du projet

Le projet doit permettre de répondre aux objectifs suivants :

- requalifier et embellir la place en renouvelant ses usages,
- mettre en valeur le patrimoine autour de la place, notamment, l'église,
- développer l'accessibilité des modes actifs à la station, aménager des cheminements piétons lisibles et confortables,
- participer au confortement de la polarité commerciale de la Grande rue d'Oullins.

Les travaux de voirie se dérouleront en 2022, avant la livraison du métro prévue pour 2023.

III - Programme du projet

Le programme sera précisé à l'issue de la 1ère phase de concertation prévue à l'automne 2019.

Pour information, l'enveloppe financière prévisionnelle estimée pour la totalité des travaux est de 1 600 000 € TTC. Le SYTRAL a prévu de participer financièrement à cette opération pour un montant correspondant à une simple remise en état de la place après les travaux du métro : une recette, d'environ 450 000 €, sera votée ultérieurement.

IV - Individualisation d'autorisation de programme

L'autorisation de programme à individualiser correspond aux études de déplacements, aux études préalables (diagnostic, faisabilité) et aux études de maîtrise d'œuvre.

Le coût total de ces études est estimé à 300 000 €TTC, à charge du budget principal, 105 800 €TTC ont d'ores et déjà été financés à partir de l'autorisation de programme globale Études ;

Vu ledit dossier:

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

- 1° Approuve l'enveloppe prévisionnelle affectée aux études de la place Anatole France à Oullins.
- 2° Décide l'individualisation complémentaire d'autorisation de programme globale P06 Aménagements urbains pour un montant de 194 200 €TTC en dépenses, à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :
- 54 200 € TTC en dépenses, en 2020,
- 30 000 € TTC en dépenses, en 2021,
- 50 000 €TTC en dépenses, en 2022,
- 60 000 €TTC en dépenses, en 2023,

sur l'opération n° 0P06O5533.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 300 000 €TTC pour le budget principal en raison de l'individualisation partielle pour un montant de 105 800 €TTC à partir de l'autorisation de programme études.

Et ont signé les membres présents, pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 6 novembre 2019.